

# LES CAHIERS

de la Fondation Trudeau

VOLUME 1 • 2009



FONDATION  
TRUDEAU  
FOUNDATION

CONFÉRENCE

## Le Canada est-il vraiment une société cosmopolite ?

Université Carleton (Ontario),

LE 26 MAI 2009

Organisé en partenariat avec la Fédération canadienne  
des sciences humaines et du Congrès 2009

J'ai hésité à proposer comme sujet de cette conférence le Canada et sa nature cosmopolite. Après tout, me disais-je, ce type de conférence lié à la réception d'un prix est l'occasion de mettre de l'avant les travaux déjà réalisés, d'effectuer autour de son objet d'étude une sorte de synthèse rétrospective de son parcours.

Le Canada ne fut pas, à proprement parler, mon objet d'étude. Est-ce que je ne m'aventure pas sur des terres inconnues ?

Après réflexion je me suis dit que tel n'était pas le cas. D'une certaine manière j'ai toujours travaillé sur le Canada. J'ai vécu mon enfance, fait mes études à l'exception d'un séjour européen pour le doctorat, exercé mon métier de professeur, jusqu'à tout récemment du moins, au Canada. Je veux dire par là au Canada hors Québec, le ROC (*Rest of Canada*). C'est donc une société que je connais de l'intérieur. Le livre d'histoire dans lequel j'ai appris l'histoire du Canada était un manuel issu de l'historiographie canadienne anglaise (Brown *et al.* 1950). Comme le notait Marcel Trudel dans un rapport soumis à la Commission sur le bilinguisme et le multiculturalisme, la conquête de 1760 y était célébrée « New France had fallen at last ! » Le traducteur avait cru bon d'en atténuer la portée, pour nous jeunes Acadiens, en adoptant un ton plus pathétique : « La Nouvelle-France était tombée ! » (Trudel et Jain 1969, p. 16).

Cette petite anecdote rappelle néanmoins que mon Canada fut toujours appréhendé à travers le prisme de la dualité nationale. Même dans l'Acadie néo-brunswickoise de mon enfance, le Canada était une réalité dérivée; mon identité première, mon identité forte, était celle de l'Acadie. Cette conception s'est accentuée au cours de mon adolescence et de mes études universitaires qui, bien que se déroulant hors Québec, mais en français, étaient nécessairement baignées par l'univers de la Révolution tranquille en cours au Québec. J'ai vu le Canada, à ce moment là, dans la logique des deux nations, telle que l'avait formulée Henri Bourassa au début du XIX<sup>e</sup> siècle, telle que le rêvait encore André Laurendeau au moment où il coprésidait la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme. J'ai appris à devenir canadien-français, moi qui, comme acadien, ne l'étais pas, au moment même où l'idée du Canada français s'effondrait.

Mes travaux universitaires du moins ceux portant sur une réalité sociale particulière se sont principalement intéressés à l'identité et au politique, en Acadie, dans la francophonie minoritaire, et au Québec. C'était une continuité de ma perception du Canada, une société politique formée de deux communautés nationales distinctes – aujourd'hui on y ajouterait celle des Premières Nations. Une société politique où, comme le disait Charles Taylor, «une pluralité de modes d'appartenance» peut être reconnue et acceptée (Taylor 1992, p. 213). La perception du pays n'est pas – n'a pas à être – la même, lorsque l'on est issu du Québec, d'une communauté ethnique du Canada anglais, des Premières Nations. Je ne parle pas ici de deux ou de trois «solitudes», qui ne se comprennent pas et qu'il faudrait rapprocher, réunir au-delà de leurs divisions, comme le disait la gouverneure générale Michaëlle Jean au moment de son intronisation. Il s'agit plutôt de conceptions différentes de l'appartenance au monde, qu'il faut chérir, tout en aménageant leur coexistence dans la reconnaissance de ces différences.

C'est de cette perspective, celle du multinationalisme, du moins analytiquement, car mon propos n'a pas de buts programmatiques

ici, que je vous parlerai aujourd'hui du Canada. J'en parlerai donc du dedans, mais d'un dedans qui ne s'assimile jamais à la totalité. C'est d'ailleurs du Canada anglais – non du Canada dans son ensemble – dont je vous entretiendrai principalement. Une lecture du Canada anglais fortement teintée donc par la lorgnette franco-québécoise ou canadienne française.

J'aurai l'occasion d'y revenir mais cette conception du Canada multinational a peu d'adeptes aujourd'hui dans les milieux politiques et culturels (tant au Québec, que dans le *Rest of Canada* d'ailleurs). Elle fut remplacée au Québec par l'autonomisme ou le souverainisme, conceptions dans lesquelles le Canada est largement absent et, au Canada anglais, par l'idée du multiculturalisme et de son dépassement politique, le cosmopolitisme, conceptions dans lesquelles si le Québec est présent – comme dans l'expression *My Canada includes Quebec*, expression popularisée au moment du dernier référendum québécois sur la souveraineté, par les « Canadiens », pour rappeler leur amour du Québec – dans cette expression donc, si le Québec est présent, il est phagocyté par le broyeur universel des différences.

Pourtant, si cette idée – le Canada multinational – semble politiquement moribonde aujourd'hui, elle reste un outil analytique puissant qui guide encore la lecture d'intellectuels canadiens aussi significatifs que Charles Taylor, Will Kymlicka, Kenneth McRoberts, Philip Resnick, James Tully<sup>1</sup>. Au Québec, une telle idée se retrouve dans les travaux de Guy Laforest ou Alain G. Gagnon et peut-être a-t-elle un avenir politique face à un projet souverainiste en panne alors que la population reste fortement imprégnée d'une intention nationale qui veut faire société, en français, de manière distincte, en Amérique du Nord.

1. « Multinationalism has become no less than an important and influential Canadian school of political thought. Yet, contemporary political life in Canada shows little trace of these ideas » (McRoberts 2001, p. 694).

### **Grant : l'impossibilité du Canada**

Lire la réalité actuelle à partir d'une idée politiquement moribonde est une bonne introduction à George Grant et à son texte *Lament for a Nation*, duquel j'aimerais partir ici pour discuter de l'identité canadienne<sup>2</sup>. En effet Grant rédige ce petit texte en 1965, immédiatement après la défaite du gouvernement Diefenbaker, défaite largement redevable à ses tergiversations sur la question de l'intégration de la défense canadienne à celle des États-Unis. Pour Grant, l'échec de Diefenbaker est loin d'être celui d'un leader indécis, comme le présente la presse d'alors, mais c'est bien le résultat de la position inconfortable, impossible, dans laquelle il s'était placé en voulant défendre à la fois une idée conservatrice du Canada – sa filiation avec le Commonwealth britannique – et une idée moderne – la modernisation du Canada qui passe par son intégration continentale. L'échec de Diefenbaker était pour Grant l'échec du Canada, l'impossibilité même du Canada. C'est pourquoi ce texte se lamente sur la perte d'un bien valable que l'on ne peut ressusciter, seulement déplorer, ou encore chérir comme on le fait pour les lambeaux restants d'un mort que l'on a aimé.

Quelle était cette société dont Grant constatait la mort? « Une société, disait-il, ne s'organise en nation que s'il existe quelque intention commune chez ses membres » (Grant 1988, p. 69). Le Canada, pensait-il, s'était créé sur une intention conservatrice, celle de construire au nord de l'Amérique une société où, à l'encontre de l'individualisme démocratique américain, primerait un « sens de l'ordre et de la modération » (Grant 1988, p. 71) puisé dans les racines protestantes et anglaises de son peuplement britannique. Racines qui remontaient aux époques « précédant l'âge du progrès » (Grant 1988, p. 64). Il s'agissait bien ici du Canada anglais : le Canada français, comme le Québec des années 1960, n'aurait jamais accepté que son

2. Les citations de Grant seront puisées dans la traduction française de ce texte parue en 1988.

identité passe par un tel tribut à la civilisation britannique. Grant en était conscient et attribuait même une part de l'échec du Canada à son incapacité à souder un véritable pacte avec l'autre peuple, l'autre tradition qui, pour des raisons totalement différentes, était aussi porteuse d'une intention conservatrice. Pour utiliser le vocabulaire de Seymour Martin Lipset, le Canada aurait ainsi pu se fonder sur l'imaginaire d'une double « contrerévolution », celle de la défaite des plaines d'Abraham et celle de la défaite des loyalistes américains (Lipset 1991).

Pour Grant, un tel pacte aurait pu retarder la fin du Canada, mais n'aurait pas suffi à assurer sa pérennité. Car des raisons plus profondes militaient en faveur de l'impossibilité du Canada, et parmi elles, la force gravitationnelle du continent. L'américanisation était pour ainsi dire inscrite dans la géographie du pays. Et les États-Unis constituaient pour Grant « la seule société du monde dont aucune tradition ne remonte à l'époque précédant l'âge du progrès » (Grant 1988, p. 64), par conséquent une société réfractaire à l'intention de filiation ayant présidé à l'idée du Canada.

L'Amérique états-unienne était plus que l'Amérique toutefois, elle incarnait une praxis et une représentation de la modernité qui faisaient de l'Amérique le centre d'un empire voué à propager les idéaux libéraux et le progressisme technique du monde moderne<sup>3</sup>. Hors, tant dans sa version idéologique – le libéralisme – que technique – le progressisme –, la modernité vouait aux orties toute idée

3. On notera la similarité ici de la conception de Grant des États-Unis comme préfiguration d'une forme inédite de société avec celle proposée récemment par les penseurs néo-marxistes, Michael Hardt et Antonio Negri (2000). Une description similaire, mais qui se veut critique de la post-modernité, est aussi développée par Michel Freitag (1994). Pour Grant, l'Amérique comme Empire américain n'est pas un dépassement dialectique de la modernité (Hardt et Negri), ni une aporie postmoderne (Freitag) mais plus simplement la pleine réalisation du potentiel antipolitique de la modernité.

conservatrice, voire toute intention nationale. L'horizon politique du monde moderne est « l'État universel homogène » (Grant 1988, p. 54), un univers où les droits individuels priment sur la tradition et sur les conceptions du bien qui leur étaient associés, et où l'univers social est soumis à la dictature de la technique. Partageant le continent avec la bête, il n'est pas étonnant que l'intention canadienne n'ait pas fait long feu et que, tant ses élites économiques que la population canadienne en général, en soient venues à partager largement la vision américaine du monde : technicienne et continentale. D'où l'impossibilité du Canada.

On l'aura compris, pour Grant ce n'est pas uniquement le Canada dans son intention nationale qui est une impossibilité et dont il faut déplorer la perte. La civilisation moderne « rend anachronique toutes les cultures locales » (Grant 1988, p. 54), toutes les intentions nationales, voire toutes les velléités politiques. Les « peuples dominants » (Grant 1988, p. 70) peuvent encore se leurrer, les capitalistes leur sont encore fidèles, leurs intérêts et ceux de l'empire correspondent encore. Mais pour les petits peuples comme le Canada, l'histoire est finie.

### **Le paradigme grantien**

On ne portera pas de jugement, pour le moment du moins, sur le pessimisme de Grant tant en regard du Canada qu'à celui de la fin du politique dans le monde moderne. Nous aurons à nous distancier d'une telle position plus tard. Au contraire, pour le moment, je voudrais plutôt poursuivre son raisonnement en l'appliquant aux événements et aux transformations identitaires du Canada depuis la rédaction, voilà plus de quarante ans, de *Lament for a Nation*. Autrement dit, utiliser le paradigme grantien pour lire l'évolution contemporaine, poursuivre la lecture qu'il avait entreprise de l'inéluctable dissolution du Canada.

Certes, l'événement le plus significatif des quarante dernières années pour le paradigme grantien est la signature de l'Accord de

libre-échange nord-américain. Voilà une confirmation de l'inévitable continentalisation de l'économie canadienne et de l'abdication des élites économiques et politiques à maintenir une économie nationale au nord du 45<sup>e</sup> parallèle. Sans garde-fou, le Canada se serait ainsi soumis aux dictats du libéralisme progressiste et techniciste américains. Les appréhensions de Grant seraient encore renforcées par le fait que ce traité fut négocié par un gouvernement conservateur à Ottawa et largement appuyé par les forces vives de la société québécoise – mêmes les élites souverainistes l'ont appuyé. C'étaient deux lieux, soulignons-le, – le grand parti conservateur canadien et la résistance canadienne-française – qui rappelaient l'intention canadienne. Voilà même que ces deux lieux auraient été grugés par l'appel du continent.

La transformation ethno-démographique et ses conséquences sur le plan politique seraient une autre manifestation de l'impossible Canada. Le Canada a certes toujours été une société d'immigration. Mais jusqu'aux années 1960 cette immigration, largement d'origine européenne, se fondait dans le fond britannique de la population (même au Québec, rappelons-le) pour constituer une culture politique canadienne qui n'avait pas peur d'afficher sa filiation britannique. Après tout Diefenbaker, le dernier premier ministre canadien, selon Grant, à défendre une telle position, était bien issu d'une famille d'immigration récente non britannique. Depuis lors, l'immigration canadienne s'est largement diversifiée, accueillant des populations d'origines asiatiques, latino-américaines, africaines, diluant par le fait même le fond britannique de la société d'accueil. Devant ces faits, le Canada anglais, pour plusieurs, et notamment pour les individus qui utilisent cette langue, n'existerait plus. Il ne serait qu'un espace communicationnel permettant à des gens d'identités, de cultures et de religions différentes de se parler. Pour Grant, qui associait l'intention canadienne à l'existence d'un Canada anglais et à sa possibilité de former une alliance avec les Canadiens français (et aujourd'hui, ajouterait-il fort probablement, avec les Premières



Nations), une telle disparition du Canada anglais serait bel et bien la confirmation de l'impossible Canada.

Mais il y a plus. Une chose est de constater la nouvelle diversité ethno-culturelle de la population canadienne, une autre chose est d'en faire un socle politique et culturel de la nouvelle identité canadienne, un nouveau récit en substitution à ceux des peuples fondateurs. Après tout le Canada aurait bien pu, comme le recommandait encore la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, faire des peuples fondateurs du Canada des communautés politico-culturelles d'accueil et inviter les immigrants à s'intégrer à l'une de ces deux cultures de convergence – autrement dit, associer le bilinguisme à un multinationalisme. La plupart des sociétés européennes ont opté pour une variante d'une telle formule – l'inscription de la diversité dans un socle national ou multinational. Le Québec par son interculturelisme tente malhabilement d'aller dans ce sens<sup>4</sup>. Non, le Canada a choisi de faire du multiculturalisme une politique et de favoriser le maintien de la diversité culturelle (il est même venu à en être le chantre mondial : telle serait « la voie canadienne » [Kymlicka 2003]).

Dans le paradigme grantien, le multiculturalisme, avant d'être une politique, est une vertu américaine, c'est le propre des sociétés où la liberté – d'où découle la revendication pour le respect de son authenticité –, a préséance sur toute idée du bien commun. En optant pour le multiculturalisme, le Canada s'assurait de se fondre dans la culture américaine, de rejoindre cette culture exceptionnelle, la seule à l'époque, selon Grant, où aucune tradition ne limitait la marche inéluctable du progrès.

4. Je dis « malhabilement » car les propositions interculturelistes du Québec, mêmes si elles disent s'inscrire en référence à une culture commune, en opposition au multiculturalisme canadien, évitent aussi, au-delà de la langue, de définir une tradition politique dans laquelle s'inscrirait cette tradition. On trouvera un exemple de cette difficulté dans le récent rapport Bouchard Taylor (2008). Voir Joseph Yvon Thériault (sous presse).

La Charte canadienne des droits et libertés apparaît dès lors comme le pendant politique : de l'impossibilité économique du Canada – le traité de libre-échange – et de l'impossibilité culturelle du Canada – le multiculturalisme. La primauté politique du parlement était au cœur de la culture politique canadienne, héritage de sa filiation avec le vieux parlement anglais. La Charte a donné pré-séance à la Constitution et à son interprétation par les tribunaux. Ce qui a provoqué une double mutation politique. D'un régime parlementaire, on est passé, d'une part, au constitutionalisme et au gouvernement par les juges. La Charte a créé, d'autre part, des ayants-droits (des *Charter Citizens*, Cairns 1992) et donné par le fait de nouveaux pouvoirs aux citoyens individualisés et fragmentés (Bourque et Duchastel 1996). Dans cette double mutation, ce sont les instances de médiations politiques et, en premier lieu, les organes de la représentation politique, dont le parlement, qui ont écopé. Le constitutionalisme est une invention américaine née de la crainte des Pères fondateurs à l'égard de l'expression politique du peuple (Rosanvallon 2008, p. 24)<sup>5</sup>. C'est aussi la manière dont s'exprime aujourd'hui la gouvernance mondiale qui s'appuie sur le déploiement d'un droit international et non sur les puissances politiques des nations. Le constitutionalisme est le régime politique qui se substitue aux intentions politiques déliquescents des vieilles démocraties nationales.

J'inscrirai un dernier phénomène dans le paradigme grantien de l'impossible Canada. *Lament for a Nation*, on l'a rappelé, a été écrit en réaction à la crise des missiles de 1962, perçue par Grant comme la tentative ultime du Canada d'avoir une politique militaire autonome, acte par excellence de souveraineté. La soumission de la politique militaire à l'OTAN, politique dirigée par les États-Unis, avait ainsi fait de la souveraineté canadienne une brève parenthèse

5. Pierre Rosanvallon fait remonter cette tradition du « gouvernement by constitution » à opposer au « gouvernement by will » à 1773 dans les écrits du philosophe et homme politique anglais Henry St John Bolingbroke.

entre son statut de colonie britannique et son nouveau statut de colonie de l'empire techno-capitaliste américain. Le Canada devenait une succursale pouvant dorénavant être gérée par des technocrates et non par des politiciens. Grant notait déjà que le successeur de Diefenbaker, le libéral Pearson, était un fonctionnaire de carrière ayant conquis sa légitimité politique, non pas en référence à la vie politique canadienne, mais par son action internationale au moment de la crise du canal de Suez.

La politique militaire canadienne se particularisera par la suite par son action humanitaire sous l'égide des Nations Unies, ce qui serait une confirmation que le Canada a octroyé sa souveraineté militaire à la technocratie mondialisée. À cet égard, même l'acte de ne pas participer à la deuxième guerre de l'Irak a été justifié, non pas au nom d'un pouvoir souverain, mais à celui d'une action militaire qui n'était pas autorisée par les Nations Unies.

### **Le renversement optimiste du paradigme grantien**

Il y a toutefois une version optimiste au paradigme grantien, c'est celle du Canada comme société postmoderne, cosmopolite, la première société cosmopolite du monde. En référence au rôle international du Canada, le chanteur rock Bono, l'une de ces stars mondialisées qui défend à l'échelle planétaire l'aide humanitaire contre la cupidité des États riches du Nord, invité au congrès du Parti libéral qui devait consacrer Paul Martin chef du Parti, disait : « The Canadian voice is hard-wired in my heart. I'm a fan because a certain kind of idealism lives and still seems to be alive in this country. You're not an insular place. You've always looked outside yourself, beyond the line of the horizon, you're not so self-obsessed [...] I believe the world needs more Canada » (Bono 2003).

Cette idée exprimée ici par Bono d'un Canada ouvert sur le monde, véritable réalité postnationale, est fort répandue à l'étranger comme au Canada. L'éminent sociologue anglais, penseur de la troisième voie de Tony Blair, Anthony Giddens, avait en 1993 déjà

défini le Canada comme « the first post-modern state », ce qui était une reprise de l'affirmation du spécialiste germano-américain de l'économie mondialisée, Peter Katzenstein, pour qui le Canada est « arguably the first post-modern state *par excellence* » (McRoberts 2001, p. 700). Idée qui circule aussi dans les milieux littéraires et journalistiques canadiens. Richard Gwyn commentait la nature post-moderne du Canada en reprenant l'idée de Margaret Atwood selon laquelle le Canada, par le symbole de la survivance, représentait en Amérique du Nord le principe féminin. C'est une manière, disait-il, de restaurer le nationalisme canadien dans le vocabulaire cosmopolite et émancipatoire contemporain. Les journalistes Robert Fulford et la critique littéraire Linda Hutcheon ont eux aussi, au début des années 1990, popularisé cette vision du Canada comme « World's first post modern nation » (Potter 2007).

Que veut-on dire par cela ? Que le Canada aurait dépassé l'idée classique d'un État-nation, qu'il serait une post-nation, voire une non-nation. On assisterait à un « désaxement » (Aquin 1977) identitaire, processus par lequel tout est dorénavant mesuré à l'aune de critères exogènes, dits universels. Son intériorité ne se référerait plus à quelques éléments substantiels – langue commune, ethnicité partagée, récits historiques –, mais l'idée canadienne serait plutôt constituée de mixité, de métissage, d'impermanence, de mutabilité, de plasticité, de fragilité. Le directeur d'Environics Research, Michael Adams a voulu confirmer empiriquement cette orientation (Adams 2003). Alors que les Américains entretiendraient une dimension « nationaliste » plus classique, plus moderne – voire hobbesienne du monde –, les Canadiens s'engageraient vers les valeurs immatérielles postmodernes, la tolérance, la créativité, un cosmopolitisme teinté d'idéalisme et d'auto-réalisation où l'idée nationale est peu présente.

Je préfère l'appellation cosmopolite pour exprimer cette réalité à celle de postmoderne. Alors que la postmodernité se réfère à un état

de sortie de la modernité qui n'aurait pas encore acquis de consistance ferme, le cosmopolitisme annonce la nature du régime qui se substitue ainsi à la modernité<sup>6</sup>. Un modèle de gouvernance propre à des sociétés aux identités plus individualisées ou mondialisées – les diasporas – qu'inscrites dans des récits nationaux, à des cultures qui passent du local au mondial – la glocalisation<sup>7</sup> – en faisant fi des médiations nationales, à une économie mondiale en réseau qui rend obsolète la vieille idée d'économie nationale. De telles sociétés exigeraient des organisations et un droit international définissant de plus en plus les politiques des États en dehors des souverainetés nationales (Held 2000).

Le Canada serait ainsi à l'avant-poste de cette nouvelle forme politique et sociétale.

Récit optimiste du paradigme grantien car, ce qui faisait problème chez Grant, ce qui signait l'impossibilité même du Canada : rejet des récits historiques, fragilité de l'identité, excentration du sentiment national et de la souveraineté nationale – vers l'Angleterre, les États-Unis, le Monde –, devient maintenant l'intention même du Canada. Grant faisait la critique de l'inconscience des dirigeants canadiens face à l'impossibilité de leur société, voilà que les élites intellectuelles feraient dorénavant de cette impossibilité une vertu.

Intention du Canada, on dira plutôt l'intention d'un Canada anglais, bien que, n'ayant plus de récits endogènes, il refuse de se nommer ainsi. Car, dans un tel portrait, la permanence d'un nationalisme québécois, que l'on décrit souvent comme replié sur lui-même, ethnique, porteur d'une vision moderne dépassée par les « post », est gênante. Et ceci, malgré le fait qu'au Québec, peut-être même plus qu'au Canada anglais, les milieux intellectuels se sont

6. J'emploie le cosmopolitisme dans son sens politique et programmatique qu'on retrouvera notamment dans les travaux d'Ulrich Beck (2004).

7. Expression largement utilisée pour signifier dans le discours de la mondialisation la coprésence du global et du local.

évertués au cours des trente dernières années à présenter le Québec, là aussi, comme une société d'ouverture, de mixité, aux frontières fluides, au nationalisme exclusivement civique, « une société post-moderne avant la lettre » disait l'historien Yvan Lamonde (1996, p. 9). C'est cette tradition intellectuelle que j'ai retracée dans mon ouvrage, *Critique de l'américanité* (Thériault 2002). Je dis intention du Canada anglais, car malgré qu'au Québec aussi l'on propulse l'intention nationale dans la stratosphère de la mondialisation, sciant la branche sur laquelle elle est assise, il est évident qu'une telle idée cosmopolisante du Canada ne pourra jamais réintégrer le récit d'une nation française cofondatrice et copartenaire du Canada. Ce dernier récit, qui reste malgré tout une permanence de l'identité politique québécoise, n'était pas soluble dans la plasticité de l'identité cosmopolite.

Gênante aussi la présence des Autochtones pour un tel récit. Après tout, chez eux existe, comme au Québec français, une volonté de faire société qui ne saurait se réduire à la reconnaissance cosmopolite de l'identité comme bricolage individualisé. À moins bien sûr de faire des Autochtones, comme John Saul nous y incite récemment, les premiers postmodernes du monde, ceux qui nous auraient initiés au métissage, ceux qui seraient les dépositaires d'une tradition cachée – qui serait néanmoins la nôtre, comme si quelque chose que nous ne connaissions pas pouvait quand même nous définir –, tradition cachée donc, ni française, ni britannique, ni européenne, ni américaine. Une tradition cachée constituée de fluidité, d'antirationalisme, qui, ultimement, rejoint les valeurs de la jeunesse altermondialiste cosmopolite. Tradition métisse que les grands récits historiques n'ont pas été capables de saisir mais que les juges ont sagement imposée (Saul 2008, Findlay 2004). Traditions de paix et de dialogue qui se confirment dans l'action militaire internationale canadienne pour la paix et l'humanitaire.

### **Est-ce vraiment la fin du politique ?**

Que faut-il penser de telles analyses, tant dans le paradigme pessimiste de Grant que dans sa version euphorique du cosmopolitisme ? Est-il vrai que le Canada est une impossibilité face à la marche de l'humanité vers ce que Grant appelait, après Hegel, « l'État homogène universel » et que la pensée postmoderne nomme le cosmopolitisme ? Est-il vrai que la modernité cosmopolite substitue la vie politique nationale à une gouvernance sans gouvernement, c'est-à-dire sans lieu d'une puissance démocratique souveraine ?

La thèse est forte, même convaincante. Les événements que nous venons de mettre en lumière à partir du paradigme grantien sont vrais. Ils démontrent une tendance réelle, tant au Canada qu'à l'échelle planétaire, à l'étiollement des solidarités nationales au nom d'une république de droit universel, une sorte de gouvernance mondiale gérée, pour le moment, par l'Empire débonnaire américain, mais qui élimine la souveraineté politique, c'est-à-dire la capacité des communautés particulières à agir sur le monde en lui donnant une intention. Telle était la définition moderne de la politique démocratique : un peuple souverain délibérant en lui-même pour exercer une action consciente sur le monde. Que l'on s'en lamente ou que l'on s'en réjouisse, l'impossibilité du Canada est décrite comme l'impossibilité de la politique dans la modernité avancée.

Mais le problème avec ce paradigme, ce n'est pas qu'il soit faux. C'est qu'il fait comme si la tendance lourde du monde moderne à sa dépolitisation était une réalité déjà réalisée, et non une tendance. Pourtant, on l'a souligné plus tôt, cette dépolitisation tire sa source des principes mêmes de la modernité : fondement individuel à la liberté, le constitutionalisme et sa primauté du droit, libre déploiement des forces civilisationnelles technoscientifiques. Ces éléments sont mêmes inhérents à la démocratie moderne.

Une telle tendance à la dépolitisation n'est donc pas nouvelle, elle est au cœur des processus socio-politiques que nous vivons depuis

cinq siècles. Elle était ce qui effrayait Hobbes dans le *Leviathan* : l'absence d'un corps politique dans une société ramenée à un état quasi naturel, c'est pourquoi il fallait – ce corps politique – le créer artificiellement. Une telle tendance est ce que la démocratie justement, dans sa forme politique, est venue conjurer : éviter la fin de la vie politique qui résulterait d'un monde régi à l'échelle de l'humanité par le droit, le marché et la technique.

Où cette lecture nous trompe, c'est dans son manque de confiance démocratique. C'est dans l'oubli que l'imaginaire démocratique réussit depuis cinq siècles à contrer les forces dépolitisantes de la modernité. En effet, tant le monde moderne rationalisant s'est évertué à rendre impossible le politique, comme il rend impossible le Canada, tant la démocratie, en introduisant l'autre face du monde moderne, les subjectivités politiques, a continuellement réinventé le politique. La démocratie comme processus, comme continuelle invention, refuse que la terre soit un lieu sans communautés politiques (Lefort 1981). Certes, ce continuel retour « démocratique » de subjectivités, d'intentions, de désir d'agir sur le monde, doit assumer une part du monde dans lequel il vit. Il ne saurait, comme le laisse entendre Grant, s'y soustraire en se repliant dans le monde des anciens. La politique est toujours, quelque part, le difficile art d'assumer le monde tel qu'il est – contre la tentation révolutionnaire ou conservatrice – et tenter, pourtant, de l'infléchir.

Qu'en est-il de l'époque présente ? N'assistons-nous pas à un certain retour du politique ?

Un peu partout sur la planète, les vingt dernières années ont été marquées par des phénomènes de mondialisation politique, culturelle, économique, juridique, etc., qui ont fait dire à certains que l'histoire était terminée et que nos sociétés entraient dans une nouvelle forme de gouvernance sans politique. Des phénomènes plus récents nous laissent entrevoir que tel n'était pas le cas et que la politique n'est pas morte. Les guerres d'Irak et d'Afghanistan, par exemple, menées à la suite de l'effondrement des tours du World Trade



Center en septembre 2001, l'ont été au nom de valeurs politiques, tout au moins au nom d'intérêts nationaux. Dans la plupart des pays occidentaux, les débats autour de l'histoire et des valeurs nationales face à l'hégémonie du multiculturalisme – multiculturalisme dont nous avons rappelé que le Canada fut un champion –, rappellent l'importance pour les populations d'une inscription dans un récit national, tout au moins un récit englobant. Une même motivation est présente dans un certain désenchantement européen face aux promesses de l'Union européenne jugée apolitique, technocratique et trop libérale. La récente crise économique fait resurgir l'idée de régulation nationale et de politiques sociales, réalités que l'on croyait enterrées devant le rouleau compresseur de la mondialisation des marchés. Comme de nombreuses fois dans la modernité, à la suite d'une période où sa dimension apolitique semblait s'emballer, on assisterait à un rebond du politique. Du moins ces événements nous le laissent-ils croire. Qu'en fera-t-on, c'est une autre affaire?

### **Le retour à la maison**

J'ai commencé à préparer cette communication qui emprunte largement au livre de George Grant, *Lament for a Nation*, avant que Michael Ignatieff publie son dernier ouvrage *True Patriot Love* ou en français *Terre de nos aïeux* (les traductions transforment toujours l'intention de l'auteur) (Ignatieff 2009), un ouvrage qui traite de la conception du Canada à travers trois générations des ancêtres maternels d'Ignatieff, les Grant. Ignatieff est le neveu de Georges Grant et un chapitre du livre lui est réservé. Je ne peux terminer cette communication sans y faire référence.

On a rappelé lors de la publication de cet ouvrage qu'Ignatieff aurait écrit ce livre pour se dégager de l'étiquette de cosmopolite que son passé d'intellectuel globe-trotter lui aurait accolé. Il est vrai que, tant par ses écrits que par ses reportages, Ignatieff a pendant ses séjours anglais et américain développé un sens d'appartenance à une communauté mondiale et à une conception universelle des droits

qui aurait fait croître de plusieurs crans l'intensité des lamentations de l'oncle. Ignatieff conteste d'ailleurs fortement dans son ouvrage l'impossible Canada de l'oncle Georges. Il rappelle que dans les vingt années qui ont suivi la publication de *Lament for a Nation* « nous [le Canada] avons connu Expo 67, qui a affirmé comme jamais (ni avant ni depuis) notre fierté nationale [...] la Révolution tranquille et la réaffirmation de l'identité québécoise en Amérique du Nord [...] la promotion du bilinguisme officiel [...] un État-providence moderne, comprenant l'assurance-maladie et un régime de retraite. Nous avons rapatrié la constitution [...] et créé la charte des droits et libertés [...] ». « Nous nous sommes », ajoute-t-il enfin, « donné un hymne et un drapeau [...] et internationalis[é] notre identité comme jamais auparavant » (Ignatieff 2009, p. 163).

Je ne suis pas sûr que le bilan qu'oppose Ignatieff à la thèse de son oncle convaincrat ce dernier (Expo 67 contre le libre-échange). Ce qui pourrait ébranler sa thèse toutefois, c'est le retour d'Ignatieff. En effet, si l'on sort du cynisme ambiant des journalistes pour qui Ignatieff renierait son passé cosmopolite pour adopter une position « nationaliste » par pur calcul électoral et que l'on se demande plutôt : Pourquoi est-il revenu ? Pourquoi croit-il aujourd'hui que le patriotisme national soit une vertu ? Pourquoi l'élite politique et culturelle canadienne serait-elle disposée à entendre aujourd'hui un discours patriotique alors qu'elle chante depuis vingt ans les vertus du cosmopolitisme ?

Parce que, répondra-t-on, tenté, comme plusieurs membres de sa génération, par les sirènes du cosmopolitisme dans les années 1980, il a compris que pour agir politiquement dans le monde il fallait un lieu sur terre. Comme il le dit lui-même, « je suis rentré à la maison » (Ignatieff 2000, p. 39), son Canada, car c'est le seul lieu où il pense pouvoir agir et donner une intention au monde. Voilà un aveu du besoin de politique ressenti aujourd'hui par quelqu'un qui croyait l'avoir dépassé. Quelqu'un qui pouvait encore dire en l'an 2000 qu'il se sentait comme un martien regardant de cette position de

surplomb l'évolution des droits dans la société canadienne (Ignatieff 2000, p. 10). De cette hauteur d'homme, si on peut employer l'expression, évidemment que l'on ne voit pas sa maison et les frontières qu'elle dessine.

Je ne sais trop comment le vieil oncle répondrait à cette permanence du désir d'agir politiquement et, pour cela, de sentir le besoin de redonner sens à une intention nationale. George Grant croyait déjà, en 1960, qu'il fallait faire deuil de ce vieux rêve fou : faire société. Mais ce rêve apparaît trop ancré dans l'imaginaire démocratique pour qu'il s'efface devant les sirènes du cosmopolitisme.

## RÉFÉRENCES

- ADAMS, Michael, 2003, *Fire and Ice, The United States, Canada, and the Myth of Converging Values*, Toronto, Penguin.
- AQUIN, Hubert, 1977, «La fatigue culturelle du Canada français», *Blocs erratiques*, Montréal, Les Éditions quinze, p. 69-103.
- BECK, Ulrich, 2004, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme?*, Paris, Aubier.
- BONO, 2003, allocution prononcée à la convention du Parti libéral, en ligne: <http://bonospeaks.blogspot.com/2003/11/canada-liberal-party-convention.html>
- BOUCHARD, Gérard, et Charles Taylor, 2008, *Fonder l'avenir: le temps de la conciliation*, Rapport de la commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles, Gouvernement du Québec.
- BOURQUE, Gilles, et Jules Duchastel, 1996, *L'identité fragmentée. Nation et citoyenneté dans les débats constitutionnels canadiens 1941-1992*, Montréal, Fides.
- BROWN, George, Eleanor Harman et Marsh Jeanneret, 1950, *The Story of Canada*, Vancouver, The Copp Clark Publishings Co. Limited.
- CAIRNS, Alan, 1992, *Charter versus Federalism. The Dilemmas of Constitutional Reform*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- FINDLAY, Len, 2004, «Intent for a Nation», *ESC*, vol. 30, n°2, juin, p. 39-48.
- FREITAG, Michel, 1994, «La métamorphose. Genèse et développement d'une société postmoderne en Amérique», *Société*, n°12-13.
- GRANT, George, 1988, *Est-ce la fin du Canada? Lamentation sur l'échec du nationalisme canadien*, traduit de l'anglais par Gaston Laurion, Montréal, Hurtubise HMH, Cahiers du Québec/sociologie.
- HARDT, Michael, et Antonio Negri, 2000, *Empire*, Paris, Exils Éditeur.
- HELD, David, 2000, «Regulating globalization? The Reinvention of Politics», *International Sociology*, vol. 15, n° 2, p. 394-408.
- IGNATIEFF, Michael, 2009, *Terre de nos aïeux. Quatre générations à la recherche du Canada*, Montréal, Boréal.
- IGNATIEFF, Michael, 2000, *La Révolution des droits*, Montréal, Boréal.
- KYMLICKA, Will, 2003, *La Voie canadienne. Repenser le multiculturalisme (Finding Our Way: Rethinking Ethnocultural Relations in Canada)*, traduit de l'anglais par A. Robitaille, Montréal, Boréal.

- LAMONDE, Yvan, 1996, *Ni avec eux ni sans eux. Le Québec et les États-Unis*, Québec, Nuit Blanche éditions.
- LEFORT, Claude, 1981, *L'invention démocratique*, Paris, Seuil.
- LIPSET, Seymour Martin, 1991, *Continental Divide: The Values and Institutions of the United States and Canada*, New York, Routledge.
- MCRBERTS, Kenneth, 2001, « Canada and the Multinational State » dans *Citizenship and National Identity / Citoyenneté et identité nationale, Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 34, n° 4, décembre.
- POTTER, Andrew, 2007, « Introduction to the 40th Anniversary Edition », dans George Grant, *Lament for a Nation. The Defeat of Canadian Nationalism*, Ottawa, Carleton Library Series.
- ROSANVALLON, Pierre, 2008, *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Seuil.
- SAUL, John, 2008, *Mon pays métis. Quelques vérités sur le Canada*, Montréal, Boréal.
- TAYLOR, Charles, 1992, *Rapprocher les solitudes. Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Québec, PUL.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon, 2002, *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon, « Entre républicanisme et communautarisme : la Commission Bouchard-Taylor, une synthèse ratée », dans Bernard Gagnon, *Penser la diversité québécoise*, Montréal, Québec Amérique (sous presse).
- TRUDEL, Marcel, et Geneviève Jain, 1969, *L'histoire du Canada. Enquête sur les manuels*, Études de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa, Information Canada.